

Conseil municipal du 28 août 2020 à 20H compte-rendu

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 28 août 2020, salle de la mairie de la commune, sur convocation de Charles GRANET, maire en exercice.

Etaients présents :

Charles GRANET, Laetitia BOUBAYA, Dominique PERRIGUEY, Françoise BARBELET, Daniel GRANET, Fabienne ROBLET, Boris RAPENNE,

Reconduction du contrat de l'agent employée au camping :

Le chiffre d'affaires du camping, depuis l'ouverture du 4 juillet 2020, s'élève à 10 000€ (en incluant les garages morts), ce qui représente une somme conséquente. De plus, des vacanciers souhaitent réserver jusqu'au 13 septembre.

Le contrat de travail de 20H par semaine, signé jusqu'au 3 septembre 2020 peut donc être prolongé jusqu'au 15 septembre 2020.

Les « garages morts » devront libérer leurs emplacements le 13 septembre 2020.

Le conseil municipal valide la reconduction du contrat à l'unanimité.

Reconduction du contrat de l'employé communal :

Un contrat de travail pour 14H par semaine pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2020 a été signé avec l'employé communal.

Au vu des différents travaux qui restent à accomplir et aux recettes du camping, il est proposé de prolonger son contrat jusqu'au 31 octobre 2020 aux mêmes conditions.

Le conseil municipal valide la reconduction du contrat à l'unanimité.

Devis travaux de voirie - deuxième partie:

L'entreprise VAUGIER a transmis son évaluation pour les travaux de voirie à réaliser dans la commune. (rue du Cenne, rue des Vosges et grande rue).

Le montant total s'élève à 4 572€ HT.

Les plans de relance prévus par l'Etat et le Conseil Départemental ne sont pas communiqués aux communes à ce jour.

Il est proposé de réaliser uniquement les travaux de mise à niveau des grilles d'égouts rue des Vosges sans attendre le plan de relance pour aider les entreprises suite au COVID-19, soit 660€ HT.

Dès que le montant des aides sera connu, d'autres travaux de voirie seront engagés.

Le conseil municipal valide les travaux de voirie rue des Vosges à l'unanimité.

Devis travaux ONF 2020 :

- mise en place de répulsif trico parcelle 5
- travaux préalables pour la régénération et le broyage sur la parcelle 18, avec plantation de 1 800 plants.

Le devis s'élève 6 790 € HT.

Au vu des problèmes sanitaires rencontrés dans les forêts de Haute-Saône des propositions d'aides aux communes sinistrées ont été proposées par le député à l'assemblée nationale.

Le Maire doit rencontrer M. LEJEUNE prochainement afin d'obtenir plus de précisions.

A ce jour, aucun engagement n'est pris avec l'ONF pour la réalisation de ces travaux.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

Subvention course cycliste du 23 août 2020 :

Cette manifestation a permis aux habitants et aux campeurs d'assister à une belle journée qui a animé une partie du village.

Une subvention de 150€ est proposée au Vélo Club d'Esprels.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

Le Vélo Club d'Esprels et l'Entente Cycliste de Baume Les Dames nous ont adressé leurs remerciements pour le chaleureux accueil reçu , de la part des organisateurs et des coureurs. Ils souhaitent reconduire cette manifestation en 2021 .

Questions diverses :

Chenil rue des Vosges :

Suite aux nuisances liées à l'installation des chiens rue des Vosges, Le chenil quitte la commune début septembre pour s'installer à MOIMAY.

Recettes du camping :

Du 3 juillet au 1^o septembre 2020, le montant effectif des recettes s'élève à 8 500€ (somme à laquelle il faudra ajouter les garages morts).

Le Maire,
Charles GRANET